

Membres du Conseil Municipal	
En exercice :	23
Présents :	19
Représentés :	2
Absents :	2
Ayant pris part au vote :	21

## Séance publique du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 06 décembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes AUBRY Sandrine, Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT, Kedna THOMAS ;  
M. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

### Absents-excusés :

Mme Magali POQUE représentée par Mme Ghislaine CRAYSSAC  
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Sandrine AUBRY

### Absents :

M. Yohan ENCAUSSE  
Mme Karine MINIC

Secrétaire de séance : M. Sébastien FABRE

\*\*\*\*\*

Délibération n°  
DL20221209

DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2022

Le budget primitif 2022 a été voté le 06 avril 2022 sur des bases prévisionnelles.

A mesure de son exécution, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements soit par le virement de crédits d'un compte à un autre, soit par l'inscription de crédits nouveaux.

La Décision modificative proposée ne concerne que des virements de crédits :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6042-251 : Achats prestations de services (autres que locaux à aménager)	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-020 : Énergie - Électricité	0.00 €	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-411 : Énergie - Électricité	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-412 : Énergie - Électricité	0.00 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-414 : Énergie - Électricité	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-814 : Énergie - Électricité	5 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60613-411 : Chauffage urbain	16 720.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6156-020 : Maintenance	13 716.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>41 436.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6216-01 : Autre personnel extérieur	0.00 €	14 200.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 200.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6612-020 : Droits d'utilisation - Informatique en usage	0.00 €	13 716.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6674-421 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0.00 €	1 800.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 66 : Autres charges de gestion courantes</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 516.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66112-01 : Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0.00 €	4 850.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>5 350.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6716-01 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00 €	1 070.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 070.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>46 436.00 €</b>	<b>46 436.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les ajustements ci-dessus ;
- D'autoriser Madame le Maire à effectuer les virements de crédits ;
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Sylvie LOPEZ**



Le secrétaire de séance  
**Sébastien FABRE**



Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture le  
Et publication ou notification le  
Date de mise en ligne sur le site internet :

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DL20221209 - DM1 2022

=====  
Date de décision: 12/12/2022

Date de réception de l'accusé 14/12/2022

de réception :

=====  
Numéro de l'acte : 6\_DL20220409

Identifiant unique de l'acte : 012-211201744-20221212-6\_DL20220409-BF

=====  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

=====  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120174400011-012017-DM1-2022-14122022000000.xml

( 99\_BU-012-211201744-20221212-6\_DL20220409-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : DL20221209 - DM1 2022.pdf ( 70\_DE-012-211201744-20221212-  
6\_DL20220409-BF-1-1\_2.pdf )

DELIBERATION DM1 2022